



syndicat.snu-hdf@pole-emploi.fr



[facebook SNUHDF](https://www.facebook.com/SNUHDF)



<http://snunpdcpc.blog4ever.com/>



<https://twitter.com/cadremanagersnu>

La campagne EPA 2024 est lancée !

L'EPA doit être objectif et factuel et porter exclusivement sur le domaine des activités professionnelles.

- Chaque agent a droit à **deux heures pour préparer son EPA**
- La campagne des EPA se déroule **du 01/02/2024 au 30/06/2024**
- Il peut être réalisé **en présentiel ou à distance**

L'EPA porte sur :

- ✚ Le **bilan de l'année écoulée** ;
- ✚ Les **perspectives de l'année à venir** ;
- ✚ Les **souhaits de mobilité fonctionnelle et géographique ou d'activité** ;

Le fameux « Autodiag »

Comme chaque année, les managers insistent **lourdement** pour que les agents réalisent leur autodiagnostic. **Désormais**, si vous décidez de l'effectuer, **le résultat est automatiquement transmis** à votre manager.

Nous vous rappelons que l'autodiagnostic est facultatif.

Plan d'action Partagé

Si vous êtes éligible à l'examen à une promotion, votre manager doit vous proposer un **Plan d'Action Partagé** d'une durée de **6 mois maximum**.

Le **PAP doit être réaliste, réalisable et évalué avant la campagne de promotion** (octobre-novembre).

La réalisation du PAP entraîne **automatiquement** l'octroi d'un relèvement d'indice l'année suivante.

Focus agents Publics

Agents publics, vous êtes concernés par l'EPA et l'autodiagnostic. C'est le moment d'évoquer avec votre manager la future campagne d'opération de carrière (Avancements accélérés, Carrière exceptionnelle, avancements de niveaux, PVI).

[Campagne EPA 2024, cliquez ici pour en savoir plus](#)

LE SNU VOUS INFORME



jeudi 1er février 2024

